BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 478

21 – CÔTE-D'OR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Ventes et cessions

300 600 657 RCS Dijon.
CAPEC.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : 1 A, Rue du Golf, 21800 Quetigny.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : Société Apporteuse : La Société CAPEC, société par actions simplifiée, au capital social de 200.000 €, sise 1A, rue du Golf à QUETIGNY (21800), immatriculée 300 600 657 RCS DIJON Société Bénéficiaire : La société SAS CAPEC CHALON, société par actions simplifiée, sise 179, avenue de Paris à CHALON SUR SAONE (71100), au capital social de 293.470 €, immatriculée 939 694 378 RCS CHALON SUR SAONE. AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 novembre 2024 avec effet au 1er octobre 2024, les sociétés sus désignées, ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions (articles L236-6-1, L236-22 et L236-27 du Code de Commerce) ; la société CAPEC ferait apport à la société CAPEC CHALON de sa branche complète et autonome d'activité d'expertise-comptable de son établissement secondaire de CHALON SUR SAONE - 71100 (179, avenue de Paris), dont l'actif est évalué à 425.884 € et des éléments de passif pris en charge égale à 132.414 €, soit un actif net apporté égal à 293.470 € ; en rémunération de cet apport, il sera attribué à la société CAPEC, 29.347 actions de 10 € de nominal, créées par la SAS CAPEC MACON au titre de sa constitution par ce présent apport en nature. Aucune prime d'apport ; l'ensemble des opérations actives et passives de la branche complète d'activité d'expertise-comptable de l'établissement secondaire de CHALON SUR SAONE - 71100 (179, avenue de Paris) apportée sera pris en charge par la société CAPEC et réputé accompli pour son compte depuis le 1er octobre 2024 ; les créanciers de la société apporteuse dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais réglementaires ; conformément aux dispositions légales, le projet d'apport partiel d'actif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de DIJON pour la société CAPEC en date du 3 décembre 2024 et au greffe du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE pour la société CAPEC CHALON en date du 27 janvier 2025..